

## Les restes de Mwambutsa IV ne seront pas rapatriés, dit Esther Kamatari

@rib News, 18/05/2012 â€“ Source Xinhua Les restes du roi Mwambutsa IV du Burundi, enterrés en Suisse, ne seront pas rapatriés, a rapporté vendredi la Radio Sans Frontières Bonesha FM en citant la princesse Esther Kamatari qui s'oppose à ce rapatriement. Esther Kamatari, nièce de Mwambutsa IV exilée en France, a fait savoir que la décision d'interdiction de ce rapatriement est contenue dans une lettre que lui a adressée le 15 mai Isabelle Roscher, conseillère d'Etat au département de la Sécurité, de la Police et de l'Environnement en Suisse. Elle a indiqué que cette lettre est une réponse à une correspondance d'interdire ce rapatriement qu'elle avait adressé à ce département. Dans cette correspondance, elle précisait que le roi Mwambutsa s'était opposé en 1977 à travers ses différents actes testamentaires à être enterré au Burundi. Le roi Mwambutsa est mort et enterré en Suisse où il s'était exilé en juin 1966 après que son frère Ignace Kamatari et son fils Louis Rwagasore furent assassinés. Les autorités burundaises cherchent à rapatrier les restes du roi Mwambutsa dans l'espoir de réconcilier les Burundais avec leur histoire. Le retour des restes du roi était prévu le 23 mai et leur inhumation le 25 mai à Muramvya, où il avait été intronisé. Mwambutsa IV Bangiricenge était devenu le roi du Burundi en 1915 à l'âge de trois ans. Décédé le 26 avril 1977, l'ex-roi a été enterré à Meyrin dans la banlieue de Genève.